

Image not found or type unknown



Controle fiscale - erreur de redaction

Par **MAX75**, le **16/02/2013** à **16:48**

Bonjour,
Mon entreprise à fait l'objet d'un controle fiscal.
Le controle se solde par redressement.
Sauf que lors de la redaction de la synhese le controleur à fait une faute de frappe en mettant un autre nom d'une autre société sur une partie du redressement.
Sachant qu'on a depaser le delai de contestation d'un mois.
Peut remettre en cause ce redressent par rapport à l'erreur de frappe survenu ?
Merci